

Image not found or type unknown



Suppression astreinte faite depuis dix ans

Par **jp carpiste**, le **25/11/2011** à **18:32**

Bonjour,ncela fait dix ans que je réalise des astreintes dans mon entreprise qui sont de l'ordre de 16 a l'année, nous sommes deux a les faire a tour de rôle.rn Mes dirigeants, mon annoncés de "but en blanc" que les astreinte prenaient fin ,vu que le travail avait baissé.rn ont ils le droit de me les supprimer sans me prévenir au préalable par courrier .rnnota: la suppression des astreinte s'applique que pour moi alors que nous sommes deuxrn merci de vos réponsesrncordialementrnrnrnrnjpcarpiste